



SEMINAIRE DU REFRAM SUR LA TRANSITION VERS LE NUMERIQUE DAKAR, 04 AU 07 NOVEMBRE 2012

Synthèse des travaux, 6 novembre 2012

Les autorités de régulation des médias membres du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias (REFRAM) se sont réunis en séminaire, à Dakar (Sénégal), du 05 au 06 novembre 2012, sur le thème : « *La transition vers le numérique* ».

Cette rencontre a enregistré la présence d'une centaine de participants venant d'une vingtaine de pays membres et d'organisations internationales, régionales et nationales.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Premier Ministre du Sénégal, Monsieur Abdoul MBAYE.

Au cours de cette cérémonie, Monsieur Babacar TOURE, Président du Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA) du Sénégal a prononcé un discours de bienvenue suivi de celui de Monsieur Marc JANSSEN, Président du REFRAM, et d'une allocution de Monsieur Michel BOYON, Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) de France, assurant le Secrétariat permanent du REFRAM.

Monsieur Hervé BARRAQUAND, Représentant de l'Organisation Internationale de la Francophonie a lu un message du Président Abdou DIOUF, Secrétaire général de la Francophonie.

Monsieur Abdoul MBAYE, Premier Ministre de la République du Sénégal a ensuite prononcé le discours d'ouverture.

Le séminaire s'est déroulé en trois sessions plénières suivies d'une session spéciale consacrée aux questions spécifiques au REFRAM.

Session 1 : « *Etat des lieux du passage de la diffusion analogique à la diffusion numérique dans l'espace francophone* ».

Cette session présidée par Monsieur Marc JANSSEN, Président du REFRAM, a permis de faire l'état des lieux du passage de la diffusion analogique à la diffusion numérique dans l'espace francophone, mais également de présenter le kit de textes juridiques sur le passage de la diffusion analogique à la diffusion numérique.

Les débats ont principalement tourné autour des questions relatives à l'état d'avancement des travaux sur la transition, ainsi que sur l'intégration des initiatives des instances sous-régionales et régionales. L'absence des données fiables sur le secteur de l'audiovisuel a été également soulevée.

Les participants ont particulièrement relevé les points suivants :

- une prise en compte du cadre juridique des pays africains dans le kit juridique réalisé par l'Organisation Internationale de la Francophonie et consacré à la transition numérique ;
- la volonté de disposer de données fiables sur le paysage audiovisuel, ainsi que sur l'évolution du processus de mise en œuvre de la Télévision numérique au sein des pays membres du REFRAM ;
- La pertinence de la coopération au niveau sous-régional et régional en matière de passage au numérique, notamment au niveau de l'UEMOA.

Session 2 : « *Panorama des expériences des autorités de régulation audiovisuelle : expériences achevées ou en cours du passage de la diffusion analogique à la diffusion numérique* ».

Cette session a été présidée successivement par Madame Béatrice DAMIBA, Présidente du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) du Burkina et par Madame Amina Lemrini ELBOUAHABI, Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) du Maroc. Elle a été consacrée à la présentation des expériences de la France, du Tchad, du Mali, du Maroc, du Sénégal, du Bénin, de la République Démocratique du Congo (RDC) et du Gabon.

Les questions soulevées à la suite des expériences présentées ont tourné autour de l'encrage institutionnel de la gestion du processus au sein des pays, de l'implication de toutes les parties prenantes et des mécanismes de financement.

Les points suivants ont été soulignés dans les débats :

- la nécessité d'une concertation sur le processus de transition au numérique à toutes les parties prenantes (radiodiffuseurs, opérateurs, régulateurs, consommateurs, administrations) ;
- l'engagement politique indispensable à la conduite du processus et la mobilisation des ressources nécessaires par les Etats ;
- l'opportunité d'une participation des régulateurs des médias aux rencontres sur la transition vers le numérique ;
- la nécessité de poursuivre les partages d'expériences et le soutien aux membres dont les pays n'ont pas encore amorcé le processus.

Session 3 : « *Présentation des normes de diffusion, accompagnement des populations lors du passage de la diffusion analogique à la diffusion numérique et enjeux des contenus* ».

Cette session, présidée par M. Ibrahima Sy SAVANE, Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) de la Côte d'Ivoire a été consacrée à la présentation d'une étude comparée sur les normes de diffusion (DVBT2, ISDB, etc.), suivie d'un exposé sur le modèle d'accompagnement des populations, lors du passage de la diffusion analogique à la diffusion numérique en France, ainsi que d'une présentation des mesures d'accompagnement de la transition vers le numérique

envisagées, au Burkina Faso. La dernière partie de cette session a permis d'aborder la question des contenus à l'heure du numérique.

Les points suivants ont été soulevés dans les débats :

- le choix du standards DVB _T2 et de la norme MPEG4, ainsi que du format dual SD/HD pour les boitiers setup box par les pays africains, conformément aux recommandations de l'Union Africaine des Télécommunications (UAT) et de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) ;
- l'utilité de mettre en place un plan de communication pour accompagner le processus de transition auprès des populations et des professionnels, et d'une coopération en la matière ;
- l'indispensable soutien à la production d'œuvres audiovisuelles, en particulier dans les pays africains ;
- donner toutes leurs places aux problématiques de société et non aux seuls enjeux technologiques dans le cas du processus de transition vers le numérique.

Conclusions :

- Les membres du REFRAM ont manifesté leur convergence de vue pour assurer toute leur place aux autorités de régulation de l'audiovisuel dans le processus de transition de l'analogique vers le numérique en cours.
- Les membres du REFRAM soulignent l'importance d'une régulation des contenus permettant de répondre aux enjeux sociétaux.
- Les membres du REFRAM s'engagent à poursuivre les partages d'expériences en leur sein et à répondre à toute demande d'accompagnement d'un des leurs.

Le Rapporteur Général
Monsieur Malick NDIAYE